

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

18 JANVIER 2021

Séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue exceptionnellement via la plateforme Zoom en raison de la COVID-19, le 18 janvier 2021 à 20h00, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **20h00**.

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 14 janvier 2021 aux membres du conseil municipal par courrier.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-01-24

Il est proposé par **Perry Bell** d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas eu de question du public.

4. PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

2021-01-25

CONSIDÉRANT QUE le marché de la pâte de papier est au ralenti;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de l'ingénieur forestier qu'il serait préférable de reporter les travaux à l'hiver 2021-2022;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU QUE d'attendre l'hiver 2021-2022 pour procéder aux travaux d'aménagement forestier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. APPEL D'OFFRES ÉTUDE GÉOTECHNIQUE FIMEAU

	SOLMATECH	EXP
Coût	55 484,30 \$	44 935,00 \$
Date de fin des travaux	19-févr	26-févr

2021-01-26

CONSIDÉRANT les courts délais pour aller en appel d'offres pour le projet FIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE l'étude géotechnique est requise avant d'aller en appel d'offres pour le projet FIMEAU;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Solmatech au coût de 55 484.30 \$ avant taxes pour l'étude géotechnique pour le projet FIMEAU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-01-27

6. TRANSPORT DE PERSONNES DU HSF

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Transport de personnes HSF assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du Haut-St-François;

CONSIDÉRANT QUE Saint-Isidore-de-Clifton adhère à l'organisme Transport de personnes HSF dont la Ville Mandataire est East Angus;

CONSIDÉRANT QUE Saint-Isidore-de-Clifton approuve les prévisions budgétaires 2021;

CONSIDÉRANT QUE Saint-Isidore-de-Clifton approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi sur les transports;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 3 474 \$;

ET de publiciser ce service dans le journal Envol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-01-28

7. RECENSEMENT 2021-APPUI À STATISTIQUE CANADA

CONSIDÉRANT QUE Statistique Canada veut travailler avec la municipalité pour encourager les résidents de la municipalité à remplir leur questionnaire du recensement ;

CONSIDÉRANT QU'il y a une incidence directe sur la collecte des données nécessaires pour planifier, élaborer et évaluer des programmes et des services tels que les écoles, les garderies, les services à la famille, le logement, les services d'urgence, les routes, les transports publics et la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE Le Conseil appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-01-29

8. PROJET AGROTOURISTIQUE-LETTRE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE le développement économique est un des pôles d'intervention de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'agrotourisme contribue à l'enrichissement des communautés;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'appuyer la demande de l'Érablière Nouvelle Génération pour son projet agro-touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÈGLEMENT DE ZONAGE-MISE À JOUR

La directrice générale adjointe présente la situation des spécifications du zonage dans les zones M-3 et Re3. Elle attend une réponse du service de l'aménagement concernant ces spécifications. Ce point sera discuté plus en profondeur au prochain Conseil.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-01-30

Il est proposé par ***Perry Bell***

De clore la présente séance à **20h05** l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe